

Mesdames les ministres, chère Valérie, chère Roselyne,
Madame, messieurs les maires,
Madame la présidente, (de l'université)
Mesdames, messieurs,

L'association « Sport et Université » renvoie souvent, dans l'imaginaire collectif, à ces grands campus anglo-saxons, avec leurs formidables équipes de basket-ball, de rugby ou d'aviron. Cela nous renvoie à une pratique sportive de haut niveau qui fait partie intégrante de la vie de ces universités.

En France, nous n'en sommes pas encore là. Le sport universitaire ne fait pas partie de ce que l'on nomme la « filière d'accès au sport de haut niveau ». Il est en loin ! Il est trop rare de voir des sportifs ou des sportives comme Carole VERGNE ou Vincent CLERC - ici présents - réussir à allier une carrière sportive d'excellence et une formation universitaire de haut niveau. Il faut que cela change !

Dans chaque université, il existe une « politique des formations », une « politique de recherche ». Mais, peut-on véritablement parler d'une « politique sportive » ? Je ne crois pas, en tout cas pas encore... Roselyne vient de nous exposer sa vision sur la proximité des activités physiques à l'université avec la politique de santé publique de notre pays. Je crois, pour ma part, que, dans le cadre de la loi sur l'autonomie des universités, une vraie « politique sportive de haut niveau » est un moyen de faire briller un établissement universitaire sur la scène nationale et internationale.

Alors comment développer une vraie « politique sportive de haut niveau » dans les universités ?

Tout d'abord, en rationalisant les relations avec les multiples acteurs du sport universitaire : l'Union Nationale des Clubs Universitaires, la Fédération Française de Sport Universitaires, les Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives, les associations étudiantes, les UFR STAPS, etc... Je ne peux pas vous dire s'il y en a trop, ou pas assez ! Mais je suis certain qu'une réelle coordination entre eux permettrait de donner un sens aux actions développées. Un sens qui pourra d'ailleurs être impulsé par le ou la président(e) de l'Université... Peut-être pouvons-nous rêver à la création d'un poste de vice-président chargé des sports dans les équipes dirigeantes des universités françaises, au même titre que le vice-président à la « recherche » ou au « conseil des études et de la vie universitaire ».

Développer une « politique sportive de haut niveau » dans les universités passera aussi par un aménagement des parcours d'études pour les étudiants souhaitant mener de front des études et une pratique sportive de haut niveau. La situation actuelle est loin d'être satisfaisante : ce qu'on appelle aménagements, ce sont en fait des « autorisations d'absence » et des évaluations exclusivement « terminales ».

Les universités doivent, à mon sens, aller beaucoup plus loin :

► Dans le cadre de la politique d'aide à la réussite, chaque université pourrait réserver un quota de tuteurs-étudiants pour les sportifs de haut niveau ;

► Dans le cadre de la modernisation des outils pédagogiques, les enseignants pourraient développer le « E-Learning » à l'université, pour permettre à ces sportifs de haut niveau de suivre la progression des enseignements malgré leurs entraînements ou leurs nombreux déplacements.

Bien sûr, de nombreuses autres pistes doivent être étudiées. Je ne doute pas que Stéphane (Diagana) et Gérard (Auneau) seront sensibles à cette problématique des sportifs de haut niveau à l'Université.

Enfin, une « politique sportive de haut niveau » ne saurait être dissociée d'une réflexion sur les équipements sportifs. Une pratique sportive d'excellence nécessite des installations dignes de ce nom. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons demandé à Stéphane DIAGANA et Gérard AUNEAU de présenter un état des lieux précis des installations sportives universitaires et de faire des recommandations pour des rénovations et des constructions nouvelles.

Pour terminer, je voudrais resituer cette mission dans le cadre des travaux engagés par mon ministère. J'ai demandé, dernièrement, à mon administration et mes services de faire un diagnostic sur les filières d'accès au sport haut niveau. Je suis allé en décembre présenter à l'INSEP ma vision du sport de haut niveau de demain : j'ai proposé une nouvelle dénomination en parlant de « parcours de l'excellence sportive » et demandé une ouverture du dispositif à de nouvelles structures autres que celles provenant directement de mon ministère.

Aussi, l'une des grandes ambitions que nous avons autour des résultats de cette mission, ce sera d'envisager les conditions d'intégration du « sport universitaire » au sein du nouveau « parcours de l'excellence sportive ». Bref, nous attendons une véritable rupture pour le sport et l'université... et pour le sport à l'université !

Je vous remercie